



Le non-renouvellement de la convention constitutive de Défi métiers annonce sa liquidation

Le spectre d'une liquidation se dessine pour le Carif-Oref d'Ile-de-France. Son sort, et celui de ses 42 salariés, sera fixé le 15 septembre lors d'un conseil d'administration. Le devenir du personnel et les missions de Défi métiers pourraient être liés à la future agence régionale de l'orientation.

Par [Jonathan Konitz](#) - Le 13 septembre 2022.

L'ordre du jour du conseil d'administration résume l'avenir de [Défi métiers, co-financé par l'Etat et le Conseil régional d'Ile-de-France](#) : « *le non-renouvellement de la convention constitutive du GIP [Groupement d'intérêt public]* » et « *la convocation de l'assemblée générale du GIP prévoyant les modalités de sa liquidation à l'échéance de la convention constitutive en vigueur.* »

Stratégie régionale de l'orientation

Bernard Barbier, le directeur du Carif-Oref d'Ile-de-France admet « *de l'incompréhension. Une stratégie régionale de l'orientation, votée par la Région en mai 2019, donnait déjà les pistes de ce que désirait réaliser la Région en termes d'orientation. Et elle souhaitait le faire à partir de Défi métiers.* »

Les délégués du personnel ont adressé une lettre ouverte à leurs administrateurs, et aux acteurs de l'emploi-formation-orientation locaux. Ils y dénoncent les conséquences d'une décision « *aussi inattendue que brutale* » sur les politiques publiques en la matière. « *Nous voulons comprendre comment nous en sommes arrivés-là, l'avis de la Région et de l'Etat. Jusqu'à présent, tout le monde est dithyrambique sur notre travail !* »

Un CSE (comité social et Economique) extraordinaire devait se tenir lundi 12 septembre, pour tenter d'éclaircir le sort de la structure et de ses 42 salariés.

Convention à durée limitée

Contrairement aux autres Carif-Oref régionaux, la convention constitutive de Défi métiers n'est pas à durée indéterminée. Après une mouture de sept ans (2013-2020), cette dernière a été reconduite pour une année supplémentaire en 2021 puis en 2022.

Projet d'agence régionale de l'orientation

Mais depuis deux ans, la Région planche aussi sur un [projet d'agence régionale de l'orientation](#). Une mission de préfiguration, menée par l'ancienne conseillère régionale Anne Père-Brillault et nommée directrice déléguée de Défi métiers pour l'occasion, devait déterminer les compétences de la future agence et ses liens possibles avec le Carif-Oref francilien. « *Jamais nous n'avons pu avoir accès au rapport final, nous ne savons rien* », déplore Jean-Philippe Revel, administrateur à Défi métiers pour le compte de l'URIF-CGT. Dans un communiqué, le syndicat qualifie l'épisode de « *chronique d'une dissolution prévisible depuis deux ans.* »

Crainte d'un effet domino

Tous redoutent désormais que la liquidation de Défi métiers ne fasse effet boule de neige. La tenue des [Innovantes de la formation 2022](#), les 13 et 14 septembre à Pessac (Nouvelle-Aquitaine) et de l'assemblée générale du Réseau Carif-Oref (RCO) le 14 septembre, sera l'occasion de placer leur situation sous le feu des projecteurs. « *Nous ne laisserons pas disparaître ce service public de l'information sur la formation, l'orientation et l'emploi francilien. La CGT aura quelque chose à dire* », prévient Jean-Philippe Revel.

Conséquences sur les acteurs du champ de la formation

Dans un communiqué diffusé lundi 12 septembre, le Synofdes, qui représente les organismes de formation du champ de l'économie sociale et solidaire, a exprimé sa préoccupation : « *Le non-renouvellement de la convention constitutive du GIP Défi Métiers, décidé par la région Île-de-France, aura certainement des conséquences sur les acteurs œuvrant dans le champ de la formation et de l'emploi et par voie de conséquence sur les usagers franciliens. Alors que nous devons plus que jamais construire les solutions appropriées pour répondre aux mutations à l'œuvre dans notre champ – transitions digitale et écologique notamment – il est regrettable qu'un outil de service public permettant de concourir à l'animation d'une dynamique collective territoriale disparaisse.* »

